

DOSSIER D'ENGAGEMENT

SAISON 2017 – 2018



CHAMPIONNATS DE SEMAINE

4x4 – 6x6 – Féminin et Mixte

Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Comité de Paris
35 Avenue de Flandres – 75019 Paris
Tel : 01.40.35.18.49 / Courriel : volley@fsgt75.org

LES COMPETITION 2017/2018

4x4 et 6x6 Mixte (non obligatoire)

Au sein du comité de Paris, la commission sportive départementale organise les championnats.

Ils sont ouverts à tous, sans distinction de sexe, ni d'âge.

Les jours de matchs sont établis par les équipes en début de saison lors de la réunion calendrier qui se tiendra le jeudi 14 septembre et le jeudi 21 septembre à laquelle les équipes inscrites se doivent de participer.



4x4 et 6x6 Féminin



Ces deux championnats sont organisés depuis plusieurs saisons maintenant en commun avec les équipes inscrites dans le comité 93.

Ils sont ouverts à tous, sans distinction de sexe, ni d'âge.

Les jours de matchs sont établis par les équipes en début de saison lors de la réunion calendrier qui se tiendra le mercredi 27 septembre 2017 à laquelle les équipes inscrites se doivent de participer.

4x4 EQUIMIXTE (mixte obligatoire)

Cette pratique est inspirée des championnats japonais et américains. Les règles d'or :

- Deux filles et deux garçons obligatoire sur le terrain
- Le filet est à 2m30
- Les garçons attaquent derrière les 3m
- Les garçons ne peuvent contrer que les garçons.

Vous pouvez à présent vous inscrire à cette pratique en compétition inédite en France.

Les jours de matchs sont établis par les équipes en début de saison lors de la réunion calendrier qui se tiendra le jeudi 21 septembre 2017 à laquelle les équipes inscrites se doivent de participer.



Ces championnats se jouent le soir en semaine, dans les salles des clubs ou dans celles de la Ville de Paris. Le nombre et la fréquence des rencontres seront déterminés suivant le nombre d'engagés.

POUR LES CLUBS SOUHAITANT INSCRIRE PLUSIEURS EQUIPES

Vous avez la possibilité de faire évoluer simultanément un même joueur ou une même joueuse dans plusieurs championnats. Les tableaux ci-dessous dressent de manière exhaustive les combinaisons possibles.

Compatibilité des championnats pour un même joueur :

Supplémentaire Principale	6x6 mixte	4x4 mixte	Féminin (4x4 ou 6x6)
6x6 mixte	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
4x4 mixte	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>
Mixte Vétérans	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>



Compatibilité des championnats pour une même joueuse :

Supplémentaire Principale	6x6 féminin	6x6 mixte	4x4 féminin	4x4 mixte
6x6 féminin	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
6x6 mixte	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
4x4 féminin	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>
4x4 mixte	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
Mixte vétérans	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>



Rappel : Aucun joueur ou joueuse ne peut évoluer dans deux équipes différentes d'un même championnat.

Les dossiers complets sont à retourner au comité de Paris FSGT accompagnés des règlements financiers avant le 11 septembre 2017 (équipes mixte) ou le 18 septembre 2017 (équipes féminines)